

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2024 de l'association

Le 20 janvier 2024 à 9h30 s'est déroulée l'assemblée générale ordinaire de l'association, nous étions 17 adhérents présents et représentés. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2023 au 20 janvier 2024 étant de 33, le quorum >50% est atteint et l'assemblée peut délibérer.

La parole est donnée au président et trésorier pour rapporter les bilans moral et financier de l'année écoulée et le projet du budget 2024.

L'ensemble des 17 présents et représentés a voté et approuvé à l'unanimité ces bilans.

Election du CA

Membres sortants :

- BERTHOLDY Dominique Président
- BOYRIVEN Mireille Vice-Présidente
- JALLUT René Trésorier
- HERBEPIN Ludovic Trésorier adjoint
- JOUSSE François Secrétaire
- LAVERDURE Jacky
- MERDRIGNAC Dominique

Candidats à l'élection du CA 2023 :

- BERTHOLDY Dominique
- BOYRIVEN Mireille
- JALLUT René
- JOUSSE François
- LAVERDURE Jacky
- MERDRIGNAC Dominique

Tous élus à l'unanimité.

Ils ont formé le nouveau bureau 2023 :

- BERTHOLDY Dominique Président
- BOYRIVEN Mireille Vice-Présidente
- JALLUT René Trésorier
- JOUSSE François Secrétaire

Suivant les statuts et suite à l'élection du bureau, le conseil D'administration se compose des quatre membres du bureau, des quatre élus du Groupe Municipal qui sont :

- MAGNEA Julie
- BERTHOLDY Michèle
- VIGNON Christophe
- CORREARD Francis

Des membres sans fonction au bureau : LAVERDURE Jacky
MERDRIGNAC Dominique

La parole est donnée au trésorier qui présente le bilan financier 2023 et le budget prévisionnel 2024.

Le président Informe l'assemblée sur la création de l'association de financement de « La Côte-Saint-André Pour Tous » dans le but de défiscaliser les cotisations et dons.

A ce jour l'association de financement a reçu son agrément par les services des associations de la Préfecture de l'Isère.

Nous rencontrons quelques difficultés dans La recherche d'un Commissaire aux comptes. Nous nous efforçons de trouver une issue et de maintenir les prochaines étapes qui consistent à ouvrir un compte bancaire de gestion de cette association et de présenter le dossier d'agrément auprès de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques.

En attendant l'aboutissement de cette procédure, nous ne changeons pas les tarifs des cotisations 2024 (30€ pour une cotisation individuelle et 40 € pour une cotisation « couple »). Un appel aux dons sera nécessaire afin d'équilibrer le budget 2024 pour éditer le journal de l'association n° 6.

L'information de création de l'association de financement ainsi que la délibération concernant les tarifs 2024 sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant totalement vu et voté, nous levons la séance à 11 h 00.

Le 20 janvier 2024, Dominique BERTHOLDY Président de l'association.